

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NÎMES

11/05/2023

N° E23000038 /30

le président du tribunal administratif

Décision désignation commissaire du 11/05/2023

CODE : 2

Vu enregistrée le 10/05/2023, la lettre par laquelle la Préfète du Gard (DDTM) demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

les 3 demandes de permis de construire présentées par la société "SOLEIL ELEMENTS 9" pour une unité de production photovoltaïque au sol implantée sur la commune de SAINT-NAZAIRE, pour une puissance électrique totale estimée à 5,75 MWc ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2023 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Jean HODES est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Madame Fatiha BOUANANI est désignée en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée à la préfecture du Gard (DDTM), à la société "SOLEIL ELEMENTS 9" en qualité de maître d'ouvrage, à Monsieur Jean HODES et à Madame Fatiha BOUANANI.

Fait à Nîmes, le 11/05/2023

le président,



Christophe CIRÉFICE